



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contacts :

M. Benoît Simon-Vermot
Conseiller communal

Chef du dicastère de l'administration, de la santé et
de la sécurité publique
032 886 43 95

Intempéries au Val-de-Travers : les pieds dans l'eau mais la tête haute

Le Val-de-Travers n'est décidément pas épargné par les intempéries en ce début 2018. Alors que l'année du Coq de Feu (selon le calendrier chinois) s'achève, les habitants de notre région, et plus largement ceux du Canton de Neuchâtel, ont plutôt les pieds humides.

Après le passage de la tempête Eleanor/Burglind, les Vallonniers ont espéré pouvoir être tranquilles pour quelque temps. Las, les conditions météorologiques en ont décidé autrement.

Ainsi, entre le samedi 20 et le mercredi 24 janvier, pas moins de 96 litres d'eau par m² sont tombés, gonflant tous les cours d'eau et les poussant en de multiples endroits hors de leur lit. A la source de l'Areuse à St-Sulpice, le débit est monté jusqu'à 47 m³ d'eau par seconde, ce qui correspond à un niveau de danger 3 (sur 5). Plusieurs étendues d'eau se sont créées, faisant du Val-de-Travers une station balnéaire éphémère.

La rapide et impressionnante montée des eaux s'explique en partie par les précipitations régulières depuis plusieurs semaines et par les sols gorgés d'humidité qui n'ont pas pu absorber une nouvelle quantité de liquide.

Pour parer à toute éventualité, un organe de conduite régional (OCRg) a été activé dès le lundi 22 janvier à 13h30, mettant en alerte plusieurs services communaux.



Du côté des sapeurs-pompiers, le SDIS Valtra (service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers) est intervenu à 49 reprises en deux jours ; tous les villages du district, à l'exception de La Côte-aux-Fées et Boveresse, ont été affectés par des inondations. Comme lors de la précédente inclémence du temps, les dommages ont été exclusivement matériels.

Les 60 femmes et hommes du SDIS Valtra engagés en alternance ont été accompagnés par des membres de la protection civile (19 personnes sur trois jours), qui se sont principalement chargés de l'appui logistique, et par les trois collaborateurs du service de la sécurité de proximité. La voirie est également intervenue avec du matériel et des hommes (en moyenne 10 par jour) pour sécuriser, nettoyer et surveiller les zones inondables et inondées.

Toutes ces forces n'ont pas empêché Mère Nature de se déchaîner – à l'impossible nul n'est tenu – mais ont clairement contribué à atténuer les effets de ce déluge hivernal. Il est temps de vivement les remercier pour leur engagement, leur abnégation et leur sens du devoir. Que les autres services communaux et cantonaux engagés ou prêts à être engagés soient ici également remerciés.

Finalement, la Commune tient à exprimer sa gratitude aux habitants et aux commerçants du Val-de-Travers qui ont œuvré pour aider leurs compatriotes et limiter les dégâts.

« N'insultez pas le crocodile lorsque vos pieds sont encore dans l'eau », proverbe sud-africain.

Val-de-Travers, le 29 janvier 2018

*DICASTERE DE L'ADMINISTRATION, DE LA SANTE
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE*

